

**Direction générale déléguée
à la cohésion sociale**

Département proximité et
vie sociale

Direction des Sports
Secteur Vie Sportive Est
Suivi par Farid Oulami
Tel : 02.51.89.73.80
Fax : 02.51.89.73.89
Nos réf : VN-2018-04-1995

Objet : projet urbain et devenir de l'ASC Saint-
Médard de Doulon

Monsieur Philippe Gicquel
Président
ASC Saint-Médard de Doulon
72 rue du Pontereau
44300 Nantes

Nantes, le **23 JUL. 2018**

Monsieur le Président,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre courrier en date du 24 avril 2018 par lequel vous me faites part de votre préoccupation par rapport à l'impact de la ZAC Doulon-Gohards sur l'avenir de votre association.

La ZAC Doulon-Gohards va effectivement s'accompagner d'une arrivée importante de population de l'ordre de 5000 habitants d'ici 2035. Plusieurs ateliers citoyens se sont déjà déroulés. Ils ont recueillis l'avis des habitants et permis ainsi à l'équipe d'architecte-urbaniste et paysagiste de dégager des principes d'aménagement du quartier afin de préserver la qualité de vie de chacun.

Cinq grands objectifs sont poursuivis par cette ZAC Doulon-Gohards :

- construire le quartier en s'appuyant sur la singularité des lieux (une géographie des bourgs de Loire et une histoire marquée par la présence des maraîchers et des cheminots),
- s'appuyer sur le tissu social et économique du quartier en particulier le secteur du Vieux-Doulon,
- retrouver une dimension nourricière en développant une nouvelle forme d'agriculture urbaine, de proximité et durable,
- révéler un territoire vaste et multiple en s'appuyant sur les caractéristiques naturelles du site,
- pérenniser la ville du vivre ensemble, solidaire, créative et collaborative, concevoir un projet agile qui pourra s'adapter aux évolutions sociétales sur 20 ans.

Attaché à la cohésion sociale dans tous les quartiers nantais, l'offre sportive joue un rôle primordial dans ce domaine et j'ai souhaité qu'une attention particulière soit donnée aux trois opérateurs sportifs structurants du quartier, dont vous faites partie (avec le Racc et l'amicale Laïque de Doulon). En effet, ces trois associations accueillent actuellement 3000 adhérents sportifs et la ville de Nantes souhaite continuer à les accompagner ; afin qu'elles puissent accueillir dans de bonnes conditions les futurs habitants du quartier désireux de pratiquer une activité sportive.

Des réunions de travail sont donc organisées entre les membres du Conseil d'Administration de l'ASC Saint-Médard de Doulon, la direction des sports de la Ville de Nantes et la direction territoriale d'aménagement de Nantes Est.

La méthode et le calendrier sont à la fois de :

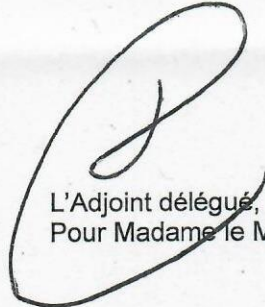
- présenter l'implantation et le phasage des constructions de logements ;
- d'échanger sur les intentions du Diocèse, propriétaire de deux parcelles de terrain mises à votre disposition à titre payant ;
- d'évoquer différentes hypothèses quant à l'implantation des équipements sportifs dans ce quartier qui va fortement évoluer ;
- de programmer à la fin de chaque réunion de travail, le temps de travail suivant (23 mai, 24 septembre).

Ce travail doit se poursuivre. Les décisions prises par la collectivité se feront en tenant compte du recueil des besoins du quartier pour ses habitants et ses clubs sportifs, dont l'ASC St Médard. Il sera surtout nécessaire de se projeter dans l'avenir et d'anticiper les nouveaux besoins de pratique afin de pouvoir y répondre avec l'ensemble des opérateurs sportifs qui y contribuent au quotidien.

Soyez assuré que je veillerai à ce que l'ASC Saint-Médard de Doulon puisse continuer le remarquable travail fourni depuis près de 90 ans.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Ali Rebouh



L'Adjoint délégué,
Pour Madame le Maire